

GARANTIE

Relevé de garantie limitée pour les produits portables ECHO de 56 volts et les tondeuses Walk Behind vendus aux États-Unis et au Canada

Mandats d'ECHO Incorporated à l'acheteur au détail d'origine que ce produit d'extérieur de marque ECHO de 56 volts est exempt de défauts de matériaux et de fabrication et accepte de réparer ou de remplacer, à la discrétion d'ECHO Incorporated, tout produit défectueux gratuitement dans ces délais à compter de la date d'achat :

- Si le produit est destiné à l'usage du propriétaire :
 - Unités et outil nu - 5 ans
 - Batterie ou chargeur – 2 ans
- Si le produit est destiné à un usage commercial :
 - Unités et outil nu - 2 ans
 - Batterie ou chargeur – 2 ans
- Si le produit est destiné à la location : 90 jours pour toutes les unités, batteries et chargeurs.
- Accessoires de coupe tels que, y compris, barres, chaînes, pignons, lames, dents, ceintures, PowerBroom™ et les têtes de tondeuse en nylon pour l'utilisation par le propriétaire ou usage non producteur de revenus seront couvertes pour les défaillances dues à des défauts de matériaux ou de fabrication pendant une période de 60 jours à partir de la date d'achat du produit d'origine et de 30 jours pour une utilisation commerciale / de location. Toute mauvaise utilisation par contact avec du béton, des roches ou d'autres structures n'est pas couverte par cette garantie.

Cette garantie s'étend uniquement à l'acheteur au détail d'origine et commence à la date de l'achat au détail d'origine.

Toute partie de ce produit jugée raisonnablement par ECHO Incorporated, défectueuse en matériaux ou en fabrication sera réparée ou remplacée sans frais pour les pièces et la main-d'œuvre par un Concessionnaire ECHO. Les unités, pièces de réparation et accessoires remplacés en vertu de cette garantie ne sont garantis que pour le reste de la période de garantie d'origine.

Le produit, y compris toute pièce défectueuse, doit être retourné à un Concessionnaire ECHO pendant la période de garantie. Les frais de livraison du produit au centre de service pour les travaux de garantie et les frais de retour au propriétaire après la réparation ou le remplacement seront payés par le propriétaire. La responsabilité d'ECHO Incorporated à l'égard des réclamations se limite à effectuer les réparations ou les remplacements requis et aucune réclamation de violation de garantie ne doit être un motif d'annulation ou d'annulation du contrat de vente de tout produit d'extérieur de marque ECHO de 56 volts. Une preuve d'achat sera exigée par le concessionnaire pour justifier toute réclamation de garantie. Tous les travaux sous garantie doivent être effectués par un concessionnaire ECHO autorisé.

Cette garantie ne couvre pas les unités, les batteries ou les chargeurs qui ont fait l'objet d'une mauvaise utilisation, d'une négligence, d'une négligence ou d'un accident, ou qui ont été utilisés de quelque manière que ce soit contrairement aux instructions d'utilisation spécifiées dans le manuel de l'opérateur. Cette garantie ne couvre pas la détérioration normale due à l'utilisation ou à l'exposition, et toute réparation

Cette garantie ne couvre pas les dommages aux chargeurs ou aux batteries par une tension de charge incorrecte et les batteries qui ont été exposées à des températures supérieures à celles spécifiées dans le manuel de l'opérateur, aux batteries qui n'ont pas été correctement chargées ou aux batteries qui ont atteint leur durée de vie utile.

Cette garantie ne s'applique à aucun dommages au produit qui résultent d'un mauvais entretien ou à tout produit qui a été modifié ou réparé. La garantie ne s'étend pas aux réparations rendues nécessaires par l'usure normale ou par l'utilisation de pièces ou d'accessoires qui sont incompatibles avec le produit d'extérieur 56 Volts de marque ECHO ou qui nuisent à son fonctionnement, à ses performances ou à sa durabilité. De plus, cette garantie ne couvre pas l'usure d'articles normaux tels que, mais sans s'y limiter :

Articles d'usure - Boutons de bosse, bobines extérieures, lignes de coupe, bobines intérieures, rondelles en feutre, goupilles d'attelage, lames de paillage, ventilateur à refoulement, tubes de soufflage et de vide, sac et sangles à vide, barres de guidage, chaînes de scie, sac de capture d'herbe, lames de taille-haie et roues

ECHO Incorporated se réserve le droit de modifier ou d'améliorer la conception de ce produit sans assumer aucune obligation de modifier tout produit précédemment fabriqué.

Toutes les garanties implicites sont limitées dans la durée à la période de garantie indiquée. En conséquence, de telles garanties implicites, y compris la qualité marchande, l'adéquation à un usage particulier ou autre, sont déclinées dans leur intégralité après l'expiration de la période de garantie de cinq ans, deux ans, un an, 90 jours, 60 jours ou 30 jours. L'obligation d'ECHO Incorporated en vertu de cette garantie est strictement et exclusivement limitée à la réparation ou au remplacement de pièces défectueuses. ECHO Incorporated, ne suppose pas ou n'autorise quiconque à assumer pour lui toute autre obligation. Certains États n'autorisent pas les limitations sur la durée d'une garantie implicite, de sorte que la limitation ci-dessus peut ne pas s'appliquer à vous. ECHO Incorporated, n'assume aucune responsabilité pour les frais accessoires, consécutifs, ou d'autres dommages, y compris les frais de retour du produit à un concessionnaire pour les produits d'extérieur de marque ECHO de 56 volts et les frais de livraison au propriétaire, le temps de déplacement du mécanicien, les frais de téléphone, la location d'un produit similaire pendant le temps que le service de garantie soit effectué, le voyage, la perte ou les dommages de biens meubles, perte de revenus, perte d'utilisation du produit, perte de temps ou inconfort. Certains États n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou consécutifs, de sorte que la limitation ou l'exclusion ci-dessus peut ne pas s'appliquer à vous.

Cette garantie vous donne des droits légaux spécifiques, et vous pouvez également avoir d'autres droits qui varient d'un État à l'autre.